

# *magazine* **VAUX**

N°31 AUTOMNE 2004

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

**LA RENTRÉE  
SCOLAIRE  
2004/2005**

# Sommaire

- 
- Éditorial 1**  
*La rentrée scolaire 2004/2005,*
  - Calendrier des vacances 2**
  - Écoles primaire et maternelle, Restauration scolaire 3**
  - Accueil périscolaire, Centre de loisirs 4**
  - Les cartes de transports scolaires 5**  
*Ça bouge à l'Orangerie,*
  - Spectacle au Centre de loisirs 6**
  - Calendrier culture et loisirs de la rentrée 7**
  - La ronde des belles anciennes,*
  - Rencontres entre voisins 8**
  - De la Saint-Jean et du 14 Juillet 9**
  - Les associations vauxoises, Journée des Associations,**
  - École de musique 10**
  - Atelier de dessin, pastel, peinture,**
  - Association Go-Am, Ung-No Lee,**
  - Musica Vaux association Léon Barzin 11**
  - Vocalises 12**
  - Mosaïque et Petits Cailloux 13**
  - Association des Anciens Élèves de Vaux 14**
  - Avril 15**
  - Vaux Loisirs Voyages, Club de scrabble 16**
  - Rencontres philosophiques, Accadra 17**
  - ADGV 18**
  - Sous le baobab 20**
  - Cercle de voile de Vaux, Tennis-Club de Vaux 21**
  - Club de tennis de table 22**
  - Judo-Club 23**
  - Karaté do Shotokan 24**
  - École d'initiation omnisports 25**
  - ESV foot, Comité Fnaca de Vaux, Trait d'union vauxois 26**
  - Le bureau Emploi-Services 27**
  - Maison médicale de garde, Syram, Sécheresse 2003 28**
  - ADSL suite..., GDF, Au Péché mignon,**
  - Bulletin d'inscription au Banquet et au Goûter des Anciens 29**
  - Conseil municipal 30**
  - État civil, Calendrier, Pharmacies de garde 32**

**Directeur de la publication :**

Julien Crespo

**Rédacteur en chef :**

Luc-Olivier Baschet

**Comité de rédaction :**

J.-C. Bréard - B. Chiumenti - J. Harter - F. Leblanc - A. Ludwig - C. Piolet - A. Riou - C. Robin

Remerciements à tous ceux qui sont allés de leur plume pour nous tenir informés de la vie vauxoise :

Les Associations, C. Allo, M. Bentowski, O. Bréard, J. Bossan, J. Carpier, J.-P. Colbus, E. Di Monda, J.-P. Doistau, F. Flageul, J.-M. Gross, F. Gardin, C. Lagier, M. Le Guillevic, M. Lemaître, J.-L. Lepinoy, J. Lerma, F. Leroy-David, Y. Leviel, G. Mercier, T. Paillard, D. Plat, M. Prono, D. Raimon, I. Roux, M. Uguen.

Magazine municipal gratuit, réalisé par L.-O. Baschet, imprimé par Graphosprint à 2 200 exemplaires • Dépôt légal Août 2004

Couvertures : L.-O. Baschet

# **L**es dictionnaires contemporains définissent la violence comme un état, une force intense et souvent destructrice :

*violence de la tempête, d'un choc, d'un caractère, d'une passion...*

*Par extension, la violence désigne une outrage, une vigueur excessive : la violence d'une expression.*

*La violence est aussi une action, un fait, caractérisés par l'abus de la force, dans le but de contraindre quelqu'un. Elle s'oppose à la conciliation et au dialogue. Le mot violence a ainsi la particularité de désigner à la fois une manière d'être, une action et la valeur qui s'y rattache : l'intensité et l'usage de la force ainsi que le dommage causé à autrui.*

*Notre commune n'est pas épargnée par une violence latente qui s'est dernièrement traduite au cours de rencontres sportives.*

*Les actes de violence dans le sport ont connu une augmentation régulière depuis quelques années. Ils touchent toutes les disciplines et tous les âges, peuvent émerger brutalement n'importe où, à tous moments, et prendre des formes variées (violence physique ou verbale entre pratiquants, envers l'arbitre, des supporteurs entre eux...)*

*Cette situation non seulement contrevient aux valeurs portées par le sport, mais constitue dans les cas graves une atteinte à l'ordre public et à l'intégrité physique des individus.*

*Face à ce phénomène, une réponse globale et portée collectivement par tous les acteurs du sport (mouvement sportif, collectivités locales, État) devait être donnée.*

*Le ministère de la Jeunesse et des Sports a réalisé en décembre 2003 un guide de prévention et de lutte contre les incivilités et la violence dans le sport, ayant vocation à aider les référents locaux du sport en général et les dirigeants bénévoles, les éducateurs et les arbitres en particulier dans les démarches et les situations pour/par lesquelles ils peuvent être mis en difficulté.*

*Le bénévole fait vivre et donne toute sa convivialité au club mais ne peut plus ignorer que ses actions génèrent une responsabilité. Il s'agit donc de permettre à "qui veut bien" d'agir en assurant la sécurité de tous avec un minimum de risques et un maximum de garanties.*

*Ce guide est disponible sur internet ([Jeunesse-sports.gouv.fr](http://Jeunesse-sports.gouv.fr)) ou en écrivant au ministère de la Jeunesse et des Sports.*

*JOSÉ HARTER, maire adjoint à la Vie associative, à l'Environnement, au Commerce et aux PME*

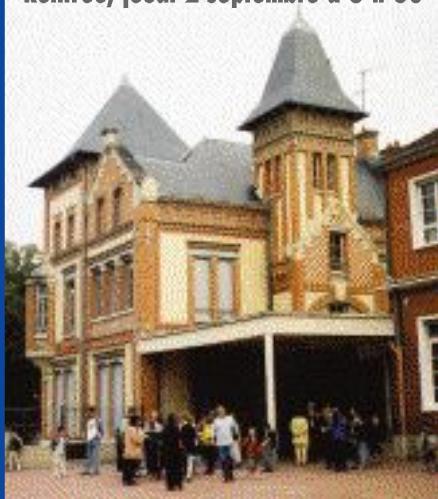
# LA RENTRÉE SCOLAIRE 2004-2005

**B**ONNE NOUVELLE concernant l'école maternelle, nous devrions éviter la fermeture d'une classe compte tenu qu'avec les dernières inscriptions nous arrivons à 164 élèves. L'école maternelle aura donc six classes. Madame Delachat étant partie en Haute-Savoie, nous souhaitons la bienvenue à Madame Poidevin comme nouvelle directrice, c'est une fonction qu'elle connaît déjà pour avoir assuré l'intérim de plusieurs directrices pendant de nombreux mois.

L'effectif de l'école primaire reste stable avec 282 élèves inscrits pour

onze classes. Il y aura trois classes de CP et deux classes de chaque niveau CE1, CE2, CM1 et CM2. Deux classes de CP trouveront un mobilier entièrement renouvelé à la rentrée. Les CM1 feront de la voile à la base nautique de Verneuil pendant les mois d'octobre/novembre. Malgré la fermeture de la piscine de Meulan et en attendant la nouvelle, nous avions pu obtenir en 2003 un créneau à la piscine de Vernouillet qui a pu être reconduit en 2004, les CP et CE1 pourront donc en bénéficier. Nous espérons, malgré la mise en veille de la Caisse des écoles, que les CM2 pourront réaliser un projet de classe de découvertes ou de classe de mer.

Rentrée, jeudi 2 septembre à 8 h 30



Les principaux travaux réalisés pendant l'été concernent la rénovation du Centre de loisirs.

Une augmentation des tarifs d'accueil garderie et Centre de loisirs ont lieu à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2004 (environ + 4 %). Il faut rappeler que le prix moyen d'une journée de Centre de loisirs revient à plus de 25 €. Ce prix est financé de la façon suivante : familles (prix moyen), 10,99 €; commune, 11,04 €; Caf, 2,85 € et Conseil général, 0,39 €. La participation de la commune à l'accueil péri-scolaire (garderie, Centre de loisirs et animation interclasse) repré-

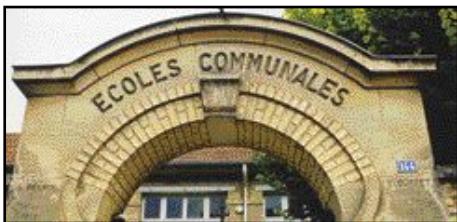
sente 83 816 € en 2004. La mairie souhaite continuer à proposer un service d'accueil souple de 7 h à 19 h 30 et des animations de qualité assurées par l'UFCV. Une convention de partenariat a été renouvelée pour trois ans.

À l'école maternelle, les horaires du midi sont toujours décalés (fin des cours 11 h 20 et reprise à 13 h 20) afin d'améliorer l'aménagement du temps de repas pour les enfants.

Vous découvrirez dans les pages suivantes, les renseignements liés aux services scolaires, périscolaires et aux nombreuses associations qui animent notre commune.

## Calendrier des vacances scolaires 2004 / 2005

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
<b>TOUSSAINT</b>	du samedi 23 octobre au jeudi 4 novembre 2004		
<b>NOËL</b>	du samedi 18 décembre 2004 au lundi 3 janvier 2005		
<b>HIVER</b>	du samedi 12 février au lundi 28 février 2005	du samedi 5 février au lundi 21 février 2005	du samedi 19 février au lundi 7 mars 2005
<b>PRINTEMPS</b>	du samedi 16 avril au lundi 2 mai 2005	du samedi 9 avril au lundi 25 avril 2005	du samedi 23 avril au lundi 9 mai 2005
<b>ÉTÉ</b>	mercredi 2 juillet 2005		



## École primaire

Tél. 01 34 74 00 19

Mme Poupas, directrice, reçoit le 31 août 2004 de 10 h à 11 h 30.

Temps scolaire : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30. Entrée de l'école par le parc de la Martinière.

## École maternelle

Tél. 01 34 74 25 77

Inscriptions des enfants nés en 1999, 2000, 2001.

Vous pouvez contacter Mme Poidevin, directrice, le mardi 31 août de 10 h à 11 h 30, ou téléphoner à l'école maternelle.

Temps scolaire : 8 h 30 à 11 h 20 et 13 h 20 à 16 h 30.

Nous rappelons que les heures de sortie (de 11 h 20 et de 16 h 30) doivent être rigoureusement respectées. Les enfants qui n'auraient pas été repris à ces heures seront dirigés vers la garderie municipale aux frais des familles.

## Pour les nouveaux élèves de maternelle et de primaire

*Une préinscription de l'enfant à la mairie est indispensable avant l'inscription à l'école.*

L'attestation de la mairie devra être présentée à la direction de l'école. Nous vous prions de vous munir du livret de famille, du carnet de vaccination de l'enfant, du livret scolaire (pour l'école primaire) et d'un certificat de radiation si l'enfant fréquentait une autre école.

La liste de répartition des élèves, par classe, sera affichée le jour de la rentrée.

## Pour tous les élèves

*Les livres et certaines fournitures d'enseignement sont pris en charge par le budget communal.*

## La restauration scolaire

Le restaurant scolaire, sous la responsabilité de Valérie Carpier et Frédéric Grieu, accueillera de 11 h 30 à 13 h 30 environ 300 enfants répartis en deux services.

### Tarifs journaliers du restaurant scolaire pour l'année 2004/2005

Quotient Familial	Primaire	Maternelle
+ 9 200 =	3,35 =	3,15 =
6 101 à 9 200 =	3,25 =	3,05 =
5 401 à 6 100 =	3,10 =	2,95 =
4 601 à 5 400 =	2,95 =	2,80 =
3 901 à 4 600 =	2,80 =	2,60 =
3 101 à 3 900 =	2,60 =	2,45 =
2 301 à 3 100 =	2,40 =	2,25 =
0 à 2 300 =	2,10 =	2,05 =

Extérieur (enfants et adultes) = 4,20 =

### Inscriptions

Les inscriptions pour le restaurant scolaire auront lieu en mairie jusqu'au 6 septembre 2004.

### Important

- Il est indispensable de remplir la fiche d'inscription au restaurant pour que l'enfant puisse déjeuner.
- Les familles en difficulté financière peuvent s'adresser au service d'Aides sociales (CCAS) à la mairie.

### Remarque

- Afin de réguler certains jours (mardi et jeudi) une fréquentation du restaurant très importante, nous demandons aux parents qui le peuvent, de garder à déjeuner leur enfant. Par contre, le lundi, jour plus creux, pourrait les recevoir.

### Quotient familial

Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu 2003 est indispensable et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine.

Le quotient familial est égal au revenu brut global divisé par le nombre de parts.

*Exemple : Un couple ayant deux enfants en primaire et un revenu global de 9 000 = (après abattement) aura un quotient familial de 9 000 = divisé par 3 parts = 3 000 = d'où un prix du repas de 2,40 =*

## L'accueil pér scolaire

L'accueil pér scolaire (APS), ou garderie, réservé aux enfants scolarisés à Vaux fonctionnera dès le jour de la rentrée le jeudi 2 septembre 2004 au Centre de loisirs.

### *Horaires et Inscriptions, année 2004/2005*

Le matin de 7 h à 8 h 30, le soir de 16 h 30 à 19 h 30. Les familles intéressées pourront inscrire leurs enfants sur place, le jour de la rentrée. Elles devront impérativement remplir les formalités administratives avant de laisser leurs enfants.



### **Tarifs journaliers de l'APS (avec facturation mensuelle)**

	Matin/soir	Matin	Soir	
		7 h / 8 h 30	16 h 30 / 18 h	18 h / 19 h 30
<b>1 enfant</b>	3,65 ≠	2 ≠	2,35 ≠	1,60 ≠
<b>Tarif extérieur</b>	5,40 ≠	2,55 ≠	3,35 ≠	2,40 ≠

*Le tarif soir deuxième tranche est dû pour tous les enfants fréquentant la garderie entre 18 h et 19 h 30.*

## La rentrée au Centre de loisirs

La rentrée arrive à grands pas et pour vous permettre de vous organiser, l'UFCV vous informe que le Centre ouvrira ses portes le jeudi 2 septembre 2004.

Vous pourrez retirer les bulletins et les dossiers d'inscription à la mairie ou au Centre de loisirs début août.

Nous vous rappelons que le Centre de loisirs est ouvert de 7 h à 19 h 30 et qu'un planning des activités est à votre disposition chaque mercredi et à chaque période de vacances.

*Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser au Centre de loisirs, tél. 01 30 91 45 52.*

*Règlement, obligatoirement par courrier,  
au Centre de loisirs de Vaux*

*87 rue du Général-de-Gaulle • 78740 Vaux-sur-Seine*

### **Tarifs du Centre de loisirs (repas compris)**

<i>Quotient familial</i>	Par journée	Par 1/2 journée
	<i>par enfant</i>	<i>par enfant</i>
Plus de 9 200 ≠	12,05 ≠	9,30 ≠
6 101 à 9 200 ≠	11,65 ≠	8,95 ≠
5 401 à 6 100 ≠	11,20 ≠	8,55 ≠
4 601 à 5 400 ≠	10,60 ≠	8,15 ≠
3 901 à 4 600 ≠	10 ≠	7,65 ≠
3 101 à 3 900 ≠	9,30 ≠	7,20 ≠
2 301 à 3 100 ≠	8,60 ≠	6,70 ≠
Moins de 2 300 ≠	8 ≠	6,20 ≠

*Par jour : Extérieur = 24 ≠  
Par 1/2 journée : Extérieur = 13 ##*

## À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



### **SOPHIE RACONTE...**

est un moment de plaisir et de découverte que Sophie propose de faire partager à vos enfants par le biais du livre et du conte.

**RENSEIGNEMENTS AU  
01 30 99 48 80**

# TELEPHONES UTILES

## Police secours 17

### Pompiers 18

### Samu 15

Bureau de police de Meulan 01 34 92 53 20  
 Commissariat des Mureaux 01 34 92 49 00  
 Gendarmerie 01 30 99 48 66  
 Préfecture Versailles 01 39 49 78 00  
 Sous-Préfecture Mantes 01 30 92 74 00  
 EDF Les Mureaux  
*Incidents électricité* 08 01 33 31 78  
*Incidents gaz* 01 34 77 07 44  
*Renseignements* 08 01 77 97 48  
 Générale des Eaux 08 11 90 04 00  
 La Poste de Vaux 01 30 04 16 60  
 SNCF gare 01 34 74 09 38  
 S<sup>e</sup> navigation de la Seine 01 30 29 29 79

## Services municipaux

### Mairie

**01 30 99 91 50**

[contact@mairie-vaux-sur-seine.fr](mailto:contact@mairie-vaux-sur-seine.fr)  
[www.mairie-vaux-sur-seine.fr](http://www.mairie-vaux-sur-seine.fr)

### Police municipale

**06 72 91 18 82**

**06 72 91 18 52 & 06 72 91 39 79**

Ateliers municipaux 01 30 99 47 95  
 Bibliothèque 01 30 99 48 80  
 Cantine 01 34 74 72 93  
 Centre de loisirs 01 30 91 45 52  
 Cosec 01 34 74 43 80  
 Emplois-Services 01 34 92 96 79  
 Ecole maternelle 01 34 74 25 77  
 Ecole primaire du 87. 01 34 74 00 19  
 Ecole primaire du 144. 01 34 74 58 74  
 Espace Marcelle-Cuche 01 30 22 06 77

Orangerie 01 30 22 25 92

Salle des associations 01 34 74 53 91

UFCV 01 39 24 84 10

## Social

ANPE Meulan 01 30 22 90 90

CPAM 01 34 92 88 30

*accueil à domicile* 01 30 74 52 13

Maison de retraite Orpéa 01 34 92 02 02

Permanence sociale 01 34 92 87 20

PMI 01 34 92 87 20

Syram 01 34 74 69 76

## Santé

*Centre méd. d'Évecquemont*

**01 30 91 80 00**

*Hôpital Meulan* **01 30 22 40 40**

*Service des urgences* **01 30 22 43 33**

*Pharmacie Cornet* **01 34 74 09 60**

*Maison méd. de garde des Mureaux*

*FAIRE LE 15*

ALDS soins à domicile 01 34 74 80 60

## Dentistes

D<sup>r</sup> Miled Stephan, Brochery 01 34 74 94 50

Garde (dim. et jours fériés) 01 39 51 21 21

## Infirmières

M<sup>e</sup> Saulay 01 30 99 20 21

M<sup>e</sup> Wanner (dom.) 01 34 66 83 84

(port.) 06 08 48 43 64

## Kinésithérapeutes

E. André, T. Muller

01 34 74 26 95 / 06 07 82 60 13

J. Burlot 01 34 74 40 31 / 06 07 39 20 46

## Médecins

D<sup>r</sup> Guillanneuf 01 34 74 14 20

D<sup>r</sup> Malavialle, Moreau, Sevestre

01 34 74 64 44

Garde (nuit, dim., fêtes) 01 34 74 78 78

## Pédicure médicale

Virginie Prouvost 01 34 74 40 31

06 18 09 10 79

## Psychothérapeute

M<sup>e</sup> Le Guillevic 01 34 74 22 73

## Psychologue clinicienne

M<sup>e</sup> Pasquet-Chambon 01 30 22 29 25

## Animaux

Fourrière Yvelines 01 34 89 05 47

Centrale canine 01 49 37 54 54

Oasis Chenil Mantes 01 30 94 06 80

SPA 01 47 98 57 40

SPA Hermeray animaux non tatoués

01 34 83 50 28

SPA Mantes/Buchelay 01 30 33 38 04

SPA Orgeval 01 39 08 05 08

## Vétérinaires

Clinique Vét. Mantes-la-Jolie 01 30 33 24 25

SOS Vét. 01 39 72 52 52 / 01 48 32 93 30

D<sup>r</sup> Giorgi 01 39 70 62 90

D<sup>r</sup> Robinson, Sourceau 01 34 74 66 00

## Divers

Dépannage auto Neumann 01 34 74 21 12

Pompes funèbres : Meulan 01 34 74 97 65

01 30 22 09 02

Les Mureaux 01 34 74 04 47

Taxis : M. Vilas 01 39 74 02 84

Anne-Marie 06 86 43 50 61

## Culte

Presbytère 01 34 74 01 09

Pasteur Luc Olekhnovitch 01 34 74 33 00

## ACCADRA

M<sup>e</sup> Marta Bentkowski 01 30 99 11 09

## ADGV (Danse et gymnastique)

M<sup>e</sup> Nolan 06 83 13 87 14

## ATCV (Tennis)

Rens. au club et par tél. au 06 14 48 04 62

## AOCGE (Ornithologie)

M. Patrick Bibard 01 30 99 78 45

## Association paroissiale

M. Pasquiet 01 34 74 09 94

## ASV (Cyclisme, Pieds de Vaux)

M<sup>e</sup> Jocelyne Delafosse 01 30 99 78 18

## Atelier dessin, pastel, peinture

M<sup>e</sup> David-Leroy 01 39 74 56 04

## AVRIL

M<sup>e</sup> Danièle Raimon 01 39 65 11 72

## Amicale des donneurs de sang

M<sup>e</sup> Odette Bréard 01 34 74 29 51

## Anciens élèves des écoles de Vaux

M. Joël Carpier 06 16 77 31 97

## Croix-Rouge

M. J.-C. Caroff 01 30 99 00 10



## ASSOCIATIONS VAUXOISES

### CSV (Pétanque)

M. Skadarka 01 30 99 07 19

### CVVX (Club de voile)

M. José Lerma 01 34 74 86 26

### École de musique

M<sup>e</sup> Cosima Allo 01 34 74 25 05

### ESV (Football)

M. F. Da Silva 01 30 99 23 20

### FNACA (Anciens combattants)

M. Jean-Pierre Doistau 01 30 99 09 70

### France Animation

M. Sébastien Darthoux - tél./fax 01 34 74 48 20

### Gaule vauvoise (Pêche)

M. Alain Delaye 01 30 99 06 73

### Judo-club

M. Prullard 01 30 99 73 90

### La Saint-Hubert (Chasse)

M. Jean Victor 01 34 74 51 69

### Mosaïque et petits Cailloux

M<sup>e</sup> Sandrina Van Geel 06 14 56 99 92

### Musica Vaux association Léon Barzin

M. J.-L. Lépinoy 06 88 76 14 75

### Passéport Jeunes

M<sup>e</sup> Gardin 01 30 91 98 35

### Rencontres philosophiques

M. Pierre Breynaert 01 34 74 93 80

### Secours catholique

Centre St-Nicaise 01 30 22 16 24

### Seine en coulisse (Théâtre)

M. Badetz 01 34 92 70 26

### Sous le baobab

06 30 99 24 90

### Trait d'union (Aide aux devoirs)

M. Jean Bosson 01 34 92 92 62

### TTCV (Tennis de table)

M. Michel Prono 01 30 99 06 92

### VLV (Vaux Loisirs Voyages)

M<sup>e</sup> Christiane Larrier 01 34 74 16 20

# *La journée des Associations de 2003*

